

L'Hospice général a inauguré vendredi un nouveau centre d'hébergement pour migrants. Ces vingt logements modulaires accueillent principalement des familles syriennes

Familles réfugiées installées à Lancy

ERIC LECOULTRE

Asile ► Le bâtiment de trois étages s'intègre parfaitement à son environnement résidentiel. A Lancy, au chemin du Bac, il n'a fallu que huit mois et demi pour construire ce nouveau centre d'hébergement pour migrants, composé de quarante-deux modules métalliques empilés. Ce sont vingt appartements et studios, pouvant accueillir quatre-vingt personnes, qui s'ajoutent au dispositif d'accueil du canton. Vendredi, l'Hospice général et les autorités genevoises et lancéennes ont inauguré ce lieu. Les nouveaux habitants ont préparé à manger pour tous les invités.

Devant l'entrée de l'immeuble, plusieurs enfants jouent. Leurs cris perturbent légèrement les discours officiels. Il y a un mois, les premières familles syriennes ont emménagé. Il s'agit de vingt-neuf personnes arrivées en Suisse dans le cadre d'un accord conclu entre la Confédération et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Elles vivaient auparavant dans un camp en Jordanie. Ces familles sont accompagnées par d'anciens requérants mineurs non accompagnés, qui suivent un processus d'autonomisation.

«Contrairement à certains centres d'hébergement plus anciens, celui-ci a été conçu en prenant en compte les besoins spécifiques des familles migrantes», souligne Ariane Daniel Merkelbach, directrice de l'Aide aux migrants à l'Hospice général. Concrètement, cela signifie garantir une certaine intimité aux habitants et éviter par exemple les dortoirs. Des appartements de deux ou trois pièces accueillent parents et enfants. Chacun dispose d'une cuisine et de sanitaires privés, un moyen de faciliter l'appropriation de ces lieux par leurs occupants, qui peuvent également les décorer à leur guise.

Apprendre le français

A l'intérieur, si l'on remarque peu l'aspect modulaire du bâtiment, le confort



A l'occasion de l'inauguration du centre d'hébergement pour migrants de Lancy, les nouveaux habitants ont préparé à manger pour tous les invités. JPDS

est toutefois sommaire et les chambres étroites. Des espaces sont destinés à tous les occupants, comme une salle commune et une buanderie. Dehors, des petits potagers en bacs ont été aménagés.

Combien de temps les migrants, qui bénéficient pour la plupart d'un permis longue durée, resteront-ils dans ce centre? «Ça dépend des personnes et de leur capacité à s'intégrer», répond Ariane Daniel Merkelbach. En principe, pas plus de trois ans. Beaucoup resteront environ deux ans, le temps d'apprendre les bases du français, et iront vivre ensuite dans des appartements individuels.»

Sur place, les réfugiés sont accompagnés par deux travailleurs sociaux et un coach, chargés de faciliter leur intégration. La commune a aussi son rôle

à jouer, notamment à travers un collectif de riverains, «Lancy accueille», formé depuis l'annonce de la création du centre. Des cours de français et des activités sont destinés aux réfugiés. «Le processus a été facilité dès les premières séances d'information grâce à l'engagement des habitants de la commune, se réjouit Frédéric Renevey, maire de Lancy. Les échanges ont été excellents et cela a payé: aucune opposition n'a été déposée contre ce projet, ce qui constitue un exploit à Genève.»

Les quatre-vingt places créées à Lancy ne sont qu'une petite part de l'effort qui reste à effectuer pour le canton. A l'horizon 2019, les centres de Rigot, dans le quartier des Nations, et de la Seymaz, à Thônex, compteront trois cent septante places chacun et seront composés d'éléments préfabri-

qués en bois. D'autres structures, notamment à Onex et à Vernier, sont planifiées mais font face à des recours. Ces places d'accueil supplémentaires doivent compenser la suppression de centres actuels, voués à la destruction à cause d'autres projets sur leurs parcelles. Une problématique qui illustre la principale stratégie genevoise en matière d'accueil des migrants: le provisoire. Le centre de Lancy ne dispose du terrain que jusqu'en 2030. Les modules qui le forment pourront ensuite être démontés et déplacés ailleurs.

Des solutions provisoires

En misant peu sur des centres d'accueil pérennes, le dispositif du canton ne risque-t-il pas d'être à nouveau insuffisant? En janvier 2016, au plus fort de la crise migratoire, neuf abris PC avaient

dû être ouverts pour accueillir 550 migrants pendant des mois. La situation avait été dénoncée par plusieurs associations et avait abouti à la création d'une *task force* par l'Etat pour trouver de nouvelles solutions d'hébergements en surface.

D'autres structures, notamment à Onex et à Vernier, sont planifiées mais font face à des recours

«La réponse a été lente, déplore Aude Martenot, de Solidarités Tattes. Il a fallu trois ans pour aboutir à la fermeture des abris. Lors de la crise des années 1990, l'action avait été plus efficace.» La militante ajoute que les conditions dans les centres actuels ne sont pas idéales. «Aux Tattes, les gens sont entassés. Les réfugiés mineurs à l'Etoile manquent d'encadrement. Ces problèmes sont régulièrement dénoncés mais les autorités manquent de réaction. On est dans l'urgence constante.»

«On aimerait pouvoir créer des centres pérennes, poursuit Ariane Daniel Merkelbach. C'est clair que ça faciliterait notre planification. Mais nous faisons avec les parcelles qui sont à notre disposition, et ce n'est pas impossible que la durée de vie des centres soit prolongée. Les nouvelles places que nous créons nous éviteront de devoir ouvrir des abris en cas de nouvel afflux.» Qu'en pense Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale? «Certains terrains sont voués par exemple à accueillir du logement. L'Etat n'a évidemment pas la maîtrise sur les conflits internationaux et les flux migratoires. Nous devons prévoir une certaine souplesse et la marge d'accueillir davantage de monde. D'autres centres seront construits de façon pérenne, comme celui d'Aire, à Vernier, qui doit accueillir des réfugiés mineurs.» |